

Journée mondiale 2001 «En ville sans ma voiture» - Participation de la Ville de Besançon - Demande de subventions

M. l'Adjoint LOYAT, Rapporteur : Depuis 3 années consécutives, la Ville de Besançon participe à la journée «En Ville sans ma voiture» au cours de laquelle les automobilistes sont incités lors de différentes manifestations à délaissier leur véhicule et à emprunter d'autres moyens de locomotion. Ces actions, dont le coût est estimé à 100 KF (15 244,90 €) pour l'année 2001 visent à les sensibiliser notamment à l'utilisation des transports collectifs afin de réduire la pollution et la circulation en ville.

Cette année, cet événement prendra une dimension mondiale et compte tenu de ses engagements antérieurs ainsi que de la politique volontariste qu'elle a eue en matière de transport urbain, la Ville de Besançon se doit d'y participer. Il est envisagé notamment pour cette année d'inciter les communes de l'agglomération à participer à cette journée, d'inviter les principaux employeurs institutionnels du centre-ville à sensibiliser leur personnel, ainsi que d'étendre le partenariat avec différentes autorités organisatrices de transport.

C'est pourquoi il est proposé à tous les élus du Conseil Municipal de s'impliquer de manière significative dans cet événement.

Le Conseil Municipal est également invité à :

- approuver le principe de la participation de la Ville de Besançon à cette journée mondiale, étant précisé que son financement sera assuré au budget 2001,

- autoriser M. le Maire à signer d'éventuelles conventions avec les partenaires de cette opération et solliciter leur participation financière,

- inscrire en recettes et en dépenses les participations obtenues au budget de l'exercice courant, par décision modificative, à réception des notifications attributives.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

Récépissé préfectoral du 10 juillet 2001.